

Compte rendu de la 41^{ième} assemblée générale de l'Amicale du 8 et du 7

Quartier Fayolle – Salle de cinéma – Castres le 28 juillet 2017

Intervention du président

Je déclare ouverte la 41^{ième} assemblée générale de l'Amicale du « 8 » et du « 7 ».

Je vous remercie d'être venus à Castres à l'occasion de la passation de commandement du « 8 » entre les colonels DANIGO et DEBRAY.

Cette année, nous fêtons également le 20^{ième} anniversaire du Parrainage du « 8 » par Castres, qui a été célébré le 14 juillet dernier sur la place Pierre Fabre.

Nous sommes aujourd'hui environ 150 amicalistes dont 50 épouses.

Je salue en particulier la présence d'anciens chefs de corps :

- Le GCA Cann,
- Le GCA Thomann,
- Le GDI Théodoly Lannes,
- Le GDI de Haynin de Bry,
- Le GDB Brantschen,
- Le COL Jourdain,
- Le COL Stanghellini,
- Le COL Turpin,
- Le COL Février,
- Le COL Carlier,
- Le COL Amiel,

et deux anciens : Perrier et Drean.

Depuis notre dernière AG, en septembre 2016, nous avons perdu 15 camarades à qui nous rendons hommage maintenant :

- Le caporal-chef Serge **TALAGRAND**
- le caporal-chef Jean-Baptiste **MAVOUNGOUD**
- l'adjudant-chef Alfred **AUBERT**
- le colonel Jean **DUHIL de BENAZE**
- le 1^{ère} classe Pierre **PIOGÉ**
- monsieur Bruno **CASTILLON**
- le Père Jean-Michel **ESTEBEN**
- le lieutenant-colonel Georges **KIEHL**
- le caporal-chef Jean-Pierre **FAVRE**
- le sergent-chef Clause **NIGAULT**
- l'adjudant Augustin **FORNER**
- l'adjudant René **VELER**
- le lieutenant-colonel René **FIOR**
- l'Adjudant (er) Régis **LEFEVRE**
- le parachutiste Serge **BIZIEN**

Nous observons une minute de silence en leur mémoire.

Le programme de la matinée sera le suivant :

- après mon intervention, Georges Besson, notre SG, conduira un point de situation, notamment budgétaire et organisationnel, avec les membres du bureau,
- nous procéderons ensuite à la remise du diplôme de porte-drapeau à Jean Pierre Schickler, qui porte le drapeau de l'amicale depuis plus de 20 ans,
- nous ferons une petite pause, au cours de laquelle nous procéderons à la photo de famille traditionnelle,
- à l'issue de laquelle nous accueillerons le COL Danigo et le COL Debray,
- Gérard Labadens fera ensuite un point de situation sur la fonction « solidarité »,
- enfin, après la conclusion de nos travaux, nous rejoindrons nos épouses pour le repas, dans les jardins du Mékong.

Rapport moral du président :

Je voudrais vous soumettre la vision que j'ai de l'amicale après deux années de recul et d'activité en son sein.

Je précise en préambule qu'elle n'est pas l'annexe d'un parti politique, car ce n'est pas son objet et qu'elle y perdrait son âme et sa raison d'être, même si nous devons rester attentifs aux capacités opérationnelles dont doivent disposer nos armées, face à un ennemi qui reste encore à identifier clairement et contre lequel elles sont en guerre.

Aussi, je partage totalement l'appréciation du Gal Caille, dans son communiqué diffusé le 18 juillet :

“Chers amis Parachutistes

- *La France a eu un beau 14 juillet, rassemblée autour de ses soldats lors du défilé parisien, et dans l'hommage aux victimes du terrorisme à Nice. Cette cohésion nationale a cependant été ternie par l'humiliation incompréhensible infligée au chef d'état-major des armées après que celui-ci se fut exprimé sur le budget militaire dans le cadre de ses prérogatives et au sein du cercle restreint de la représentation nationale.*
- *Au cours des opérations ou actions qu'ils ont menées au cours de la 2^{ème} guerre mondiale, des guerres d'Indochine et d'Algérie, de la guerre froide et des Opex, les parachutistes ont souvent souffert du manque des moyens nécessaires à leurs missions, les remplaçant alors par leurs sacrifices parfois poussés à l'extrême.*
- *C'est pourquoi, alors que nos dirigeants politiques rappellent régulièrement que notre Pays est en guerre contre le terrorisme, à l'extérieur comme à l'intérieur de nos frontières, ce qui devrait en toute logique justifier un effort de guerre conséquent, l'Union Nationale des Parachutistes, de par ses finalités de patriotisme et de soutien à nos Armées :*
 - *salue le courage, la détermination et le sens du devoir du général de Villiers qui, avec toute la droiture, la loyauté et la discipline qu'on lui connaît, sait éclairer la nation sur l'état de sa Défense et sur les épreuves endurées par nos soldats ;*
 - *encourage et soutient tous nos militaires et nos forces de défense et de sécurité et tout spécialement bien sûr nos parachutistes, qui se dévouent sans compter, et parfois gratuitement, pour assurer le premier devoir de l'état : la défense de ses citoyens ;*
 - *appelle nos dirigeants politiques à faire les choix voulus par la situation exceptionnelle que nous vivons, tout en sachant que la discipline toujours respectée à leur égard par nos soldats est fondée sur la confiance et la franchise qui seules font que les soldats sont prêts au sacrifice suprême.*

Général Patrice Caille, Président de l'UNP”

Ainsi, pour s'assurer que les intérêts de nos armées et ceux de nos soldats sont bien défendus (et l'actualité nous y engage...), nous pouvons soutenir l'action d'autres instances légitimes, comme le Comité National d'Entente (GA Dary) ou encore l'Association de Soutien à l'Armée Française (Gal Pinard Legry).

Je vous engage à lire et diffuser les lettres ouvertes par les généraux Messana et Salvan, pour ne citer que deux parachutistes coloniaux...

Il s'agit bien d'inscrire notre action dans de grands mouvements, avec un grand nombre d'adhérents, ayant du poids et de ce fait légitimement reconnu. C'est aussi une des raisons qui nous ont conduits à demander et obtenir notre adhésion à la Fondation Nationale André Maginot.

Les missions de l'Amicale, telles que nous les vivons :

- Entretenir et développer la solidarité entre générations, jeunes et anciens, active et retraite,
- Soutenir le régiment en interne et en externe.

Georges Besson, notre SG y reviendra dans un instant.

Les activités passées :

- visites des sites de soutien, de commandement et de formation de la 11^{ième} BP: Montauban, Toulouse, Caylus (l'ETAP sera a priori la prochaine en octobre).
- Saint Michel 2016 à Toulouse (RDV en septembre 2017).
- 1000 drapeaux à Paris (14 drapeaux partis de Castres).

En matière d'information et de communication, nous avons 3 outils :

- Allo Ancre,
- Amicale Info,
- Le site Internet Amicale.

Et tout d'abord, un regret : celui de constater qu'il y ait un si petit nombre de contributeurs (articles, photos, anecdotes...) pour alimenter ces outils majeurs de notre communication et de notre rayonnement.

Allo Ancre : compte tenu des coûts d'expédition et de la charge rédactionnelle, nous allons vers la production d'un seul Allo Ancre par an, qui serait diffusé en fin d'année (le prochain fin 2018) ; nous y retrouverons une rétrospective de l'année écoulée et des dossiers de fond.

Dans l'intervalle, nous diffuserons entre deux et trois « Amicale Infos », pour « coller » à l'actualité, de façon plus factuelle.

Enfin, notre site, tenu avec professionnalisme et dévouement par Jean Daniel Salles, nous permet de diffuser informations utiles et reportages sur la toile ; il est bien sûr ouvert à tous.

A vos plumes, à vos cantines, aidez-nous à faire vivre la communication de l'Amicale.

Finances :

Je tiens d'abord à remercier les généreux donateurs pour les dons effectués, qui atteignent cette année les 2500 euros au seul premier semestre.

Nous ne souhaitons pas augmenter le montant des cotisations ; il faut simplement veiller à avoir une gestion rigoureuse, en réduisant au maximum les frais de fonctionnement (courier, photocopies, fournitures, contrats divers...).

Concernant nos veuves, j'ai demandé à Jean Pierotti de conduire, et il l'a fait avec un grand tact, un travail de mise à jour de leur participation à la vie de l'Amicale ; Georges vous en dira un mot tout à l'heure.

Le lien Amicale / UNP est bien sûr maintenu, dans des conditions très avantageuses pour ceux qui ont fait le choix volontaire de lier les deux cotisations (45 euros – si UNP seule 33 euros).

Virement automatique : je vous engage à adopter cette procédure, là aussi volontaire et venant de vous, qui évite les oublis, les relances et facilite la gestion des comptes de l'Amicale.

Patrimoine :

La salle d'honneur n'est pas encore accessible ; elle le sera a priori pour la Saint Michel ; car, compte tenu de l'énorme travail à mener pour la réinstaller dans les locaux refaits à neuf, il n'était pas question de mettre de la pression sur l'équipe de Jacques Antoine.

Nous vous encourageons à effectuer des dons en nature qui viendront enrichir le patrimoine du régiment (pas seulement de l'Amicale), tout en contribuant à désencombrer vos caves et greniers.

L'amicale dans son environnement associatif :

L'Amicale est adhérente et solidaire des associations suivantes :

- FNEP, dont je souligne la réactivité et l'efficacité ;
- UNP (300 amicalistes) ;
- Nous participons également à la FNAOM et à la FNAP ;
- FNA Maginot
 - . 240 000 adhérents en 253 groupements,
 - . Aide directe au monde combattant (allocation aux groupements),

- . Aide personnalisée,
- . Mémoire combattante,
- . Domaine social.

Un mot sur les Amis de Beaudecourt : ce n'est pas l'Amicale, mais ce sont des amicalistes qui font vivre cette association dont l'objet est d'agir pour la pérennité de l'hôtel de Beaudecourt.

L'amicale dans son environnement local et régional :

- Nous sommes 158 amicalistes à Castres, 327 dans le Tarn et 411 dans le Tarn et départements limitrophes, ce qui témoigne d'une forte implantation et intégration régionales.
- Nous rayonnons beaucoup dans la région, à travers, notamment les cérémonies de remise des fourragères dans les communes environnantes.
- Nous venons de fêter le 20^{ième} anniversaire du parrainage du « 8 » par la ville de Castres ;
- l'Amicale a une grosse côte avec la 11^{ième} BP, grâce à son niveau de participation aux activités organisées (St Michel, Caylus, Toulouse..).
- Lors d'une récente inspection, le commandant de la Région de Lyon a souhaité que notre Amicale témoigne de son action auprès d'autres amicales régimentaires.
- Enfin, il faut savoir que l'Amicale héberge dans ses locaux la section UNP du Tarn, le bureau des Anciens de la CPIMa et la section Occitanie Nord des DPLV, ainsi que les drapeaux de la Légion d'Honneur et des Médaillés Militaires.

L'amicale et le « 8 » :

- Nous sommes devenus un des services du régiment, dont l'action est vue comme indispensable et complémentaire de celle de l'active ;
- actions en cours :
 - Aide aux concours (+ de 50 % de réussite) ;
 - aide à la reconversion ;
 - dossiers : TRN, chancellerie ;
 - communication ;
 - patrimoine ;
 - organisation d'activités.

Nous pouvons faire encore plus et encore mieux, notamment dans le domaine de la solidarité :

- vers les anciens (information, soutien aux malades, accompagnement des familles. Dans ce domaine, et sans mettre en cause les responsables eux-mêmes, le dispositif des responsables zonaux ne fonctionne pas bien ;
- vers les familles d'active, en mettant en place un soutien à la cellule d'aide aux familles, notamment pendant les périodes de projection opérationnelle ;

En conclusion

Si il est bien un maître-mot qui doit guider notre action au sein de l'amicale : c'est celui de « *solidarité* », notion et fonction que Gérard Labadens nous détaillera tout à l'heure.

Pour terminer mon propos, et en restant dans cet esprit, je vous propose une devise pour l'amicale, qui s'inscrit dans la continuité de celle du régiment, « Volontaire » (que je précise sans « s ») :

« Servir encore et toujours »

Nos prochains rendez-vous :

- Saint Michel 2017
- Commémoration Dien Bien Phu

Je passe la parole à Georges Besson.

Intervention du secrétaire général.

Messieurs les généraux, chers amis, bonjour.

L'an passé, lors de notre dernière assemblée générale en septembre, je vous présentais l'organisation de notre bureau. Je vous propose cette année de faire un focus sur le travail du secrétariat qui me semble être un des rouages importants de notre association ; puis je vous présenterais l'ensemble des acteurs du bureau de notre amicale.

Cette année je me suis attaché à contrôler les mouvements comptables et la gestion des effectifs. Les divers bilans financiers présentés aux assemblées générales précédentes ne pouvant pas être comparés les uns par rapport aux autres, il m'a semblé utile de revisiter cette comptabilité afin d'essayer de dégager les tendances comptables de notre Amicale.

- Pour ce faire, et partant du principe que seul l'historique bancaire pouvait justifier les avoirs de l'Amicale, j'ai consulté les relevés bancaires disponibles. Je me suis ensuite attaché à lire chaque mouvement comptable pour les identifier et les classer dans des rubriques en recettes ou dépenses. Seules les archives conservées depuis janvier 2014 ont pu être exploitées.
- A partir des résultats obtenus j'ai pu établir des bilans annuels comparatifs des années 2014 – 15 et 16.
- Enfin ces travaux m'ont conduit à redéfinir les tâches du comptable et du secrétaire pour obtenir des résultats cohérents, améliorer la saisie informatique des mouvements et à coordonner les actions du bureau en ce qui concerne l'enregistrement des cotisations et la tenue du livre comptable.

La gestion comptable du budget revue depuis le 1^{er} janvier, nous permet d'envisager à terme l'élaboration d'un budget prévisionnel en normalisant les saisies et en éliminant les erreurs, anomalies ou dérives.

Je vais céder la parole à Bernard Langin qui va vous présenter le bilan financier du 1^{er} janvier au 15 juillet 2017. Je reprendrais la parole après son intervention pour commenter quelques points.

Intervention du comptable.

Avoir au 15 juillet 2017		
Placement épargne :	13 066,79 €	En hausse
Compte en banque :	4 160,38€	En hausse
Espèces :	572,69 €	En baisse
Avoir bazar :	0,00 €	
Total :	17 799,86 €	En hausse

Nous avons un avoir en augmentation de 10 000 € par rapport au 1^{er} janvier.

J'essaie de limiter les avoirs en espèces.

Le dégât des eaux que nous avons subi cette année ne nous permet pas de chiffrer notre avoir en stock.

Bilan des recettes		
Cotisations Amicale :	11 835,00 €	67 % de 2016
Cotisations UNP :	5 250,00 €	85 % de 2016
Dons :	5 454,00 €	***
Intérêts bancaire :	58,00 €	
Bazar :	293,00 €	
Festivités :	4 259,50 €	
Remboursements :	813,50 €	
Total :	27 963,00 €	79% de 2016

Nous avons 3 000 € de dons fait par notre député P. Foliot pour engager des travaux de restauration à Beaudecourt.

Fonctionnement du bureau		
Assurance :	266,31 €	
Entretien locaux :	476,30 €	
Fournitures :	1 801,49 €	
Téléphone/Internet :	470,00 €	
Messagerie :	2 145,40 €	***
Remboursements :	96,50 €	
Taxes :	162,90 €	
Total :	5 418,90 €	48 % de 2016

La messagerie représente le poste le plus important de nos dépenses.

Dépenses de prestations		
Décorations :	331,60 €	
Obsèques :	825,60 €	
Dons et entraide :	500,00 €	***
Tombola Bazeille :	100,00 €	
Coupe Truchot :	0,00 €	
Total :	1 757,20 €	26 % de 2016

Nous avons accordé un prêt de 500 € à un adhérent en difficulté.

Participation associative		
FNAOM/ACTDM :	1 600,00 €	
Turquoise :	200,00 €	
FNAP :	180,00 €	
Entraide Para :	1 500,00 €	***
ASAF :	30,00 €	
Invitations / déplac. :	1 316,28 €	***
Reversement UNP :	4 975,00 €	
Total :	9 801,28 €	50 % de 2016

Nous avons listé la liste des associations auxquelles nous cotisons.

Suite à la demande du Président au dernier congrès de l'entraide para, nous augmenterons notre participation à hauteur de 1 700 € l'an prochain.

Investissement		
Bazar :	130,90 €	
Bureautique :	333,80 €	***
Audiovisuel :	0,00 €	
Equipement :	0,00 €	
Salle d'honneur :	0,00 €	
Total :	464,70 €	29 % de 2016

Nous avons remplacé l'ordinateur du webmaster et l'imprimante du vice-président.

La présentation du budget est approuvée par l'assemblée.

Le secrétaire général reprend la parole.

La comparaison sur 3 ans des budgets précédents m'a permis de dégager quelques points significatifs.

Le constat

Les recettes : La tendance générale montre une stagnation, voire une légère régression des effectifs et donc des recettes. Après la hausse constatée en 2015 résultant de l'augmentation du montant de la redevance annuelle. La somme des cotisations est passée de 13 500 € en 2014 à environ 18 000 € actuellement. Celle des dons est en moyenne de 4 300 € par an, mais avec des variances d'amplitude pouvant aller du simple au double comme entre 2014 et 2015. Les autres recettes (bazar, intérêts, remboursements) sont anecdotiques ou n'appartiennent pas à l'Amicale (festivités, UNP).

Depuis le 1^{er} janvier nos recettes suivent la même tendance. Cependant nous regrettons les retards de paiement des cotisations qui pénalisent sévèrement nos résultats. Nous l'avons vu tout à l'heure, nous n'avons encaissé cette année que les 2/3 des cotisations dues. Nous en reparlerons avec Saint-Just tout à l'heure.

Les dépenses : La somme totale des dépenses annuelles en 2015 & 2016 est d'environ 39 000 € et sont plus importantes que les recettes.

Réorganisées en 4 grands volets essayons de comprendre nos dépenses.

Les dépenses associatives (invitations, déplacements, cotisations associatives) ont évoluées de 3 900 € en 2014 à 7 500 € en 2016 en raison du poste "invitations et déplacements" qu'il faut gérer de façon plus efficace.

Les dépenses liées aux festivités sont normalement couvertes par les recettes des participations individuelles. En fait, ce n'est pas le cas en raison des "invités" (35, cette année soit 875 €) et des prestations parallèles (cadeaux aux partants, animation ...).

Les dépenses de bureau (fonctionnement) représentent, bon an, mal an, 50% des recettes propres à l'Amicale ; et

même 67% en 2015. Est-ce justifié ?

Il semble que les dépenses liées à la messagerie qui est le poste le plus important soient responsables de ces fluctuations. Nous souhaitons donc limiter l'envoi de courrier postal en usant plus régulièrement des moyens du web.

Les dépenses de prestations (décorations, obsèques, entraide...) sont passées d'environ 8% à 28% du total des dépenses en 2016. Dons et entraide ≈100 € en 2014 & 2015 ; 3 500 € en 2016. Attention aux excès de générosité...

Mais par ailleurs elles sont évidemment liées aux événements non programmables, ni maîtrisables par l'Amicale.

Les dépenses d'investissement (achat de matériels) 2 600 € en 2014 – 1 000 € en 2015 – 1 500 € en 2016 semblent maîtrisées et n'impactent pas le bilan.

Avec un budget annuel d'environ 35 000 €, nous pouvons qualifier notre Amicale de riche. Mais il n'est pas normal que nos dépenses de fonctionnement consomment nos recettes. La balance entre recettes et dépenses montre une dérive inflationniste du résultat d'exploitation des trois dernières années qui semble être maîtrisée en 2017 grâce à un effort de gestion concentré sur le contrôle des mouvements comptables et la gestion des effectifs. Nous avons pu ainsi augmenter de façon significative notre participation à l'entraide para tout en répondant aux sollicitations de notre devoir de solidarité sans grever notre budget. Cependant nous devons continuer notre effort en cherchant systématiquement le meilleur rapport qualité – prix dans nos achats.

Reste à évaluer nos avoirs en matière de matériels détenus par l'Amicale et de stock du bazar afin d'établir un véritable programme d'investissement.

Je passe la parole à Guy SAINT JUST qui va nous parler de la gestion des effectifs.

Intervention du secrétaire.

Les effectifs

Nous observons une légère déflation des effectifs des adhérents par rapport à l'an dernier (-40) qui peut s'expliquer par la radiation des listes de ceux qui étaient en retard de plus de trois ans dans le règlement de leur cotisation et des veuves qui n'ont pas souhaité garder le lien avec nous.

La moyenne d'âge des adhérents peut être qualifiée de jeune pour un fort pourcentage d'officiers et de sous-officiers ce qui doit nous inciter à solliciter les jeunes quittant le service actif à nous rejoindre.

Les cotisations

Nous déplorons trop de retard dans le règlement des cotisations. A ce jour $\frac{1}{3}$ des adhérents n'est pas à jour de sa redevance. C'est trop, surtout quand nous listons les retardataires...

Dans la grande majorité des cas, nous constatons que les adhérents oublient de régler leur dû, et ce, malgré les rappels annuels. C'est pourquoi nous vous suggérons de demander à votre banque de nous faire un virement automatique correspondant à votre abonnement dans le premier trimestre de chaque année.

Maintien des épouses (veuves) à l'Amicale

Une décision a été prise collégalement par le bureau de l'Amicale concernant le maintien dans le listing des adhérents à l'Amicale des veuves de nos camarades décédés.

Quand un de nos camarades amicaliste décède, sa veuve reste de facto adhérente à l'amicale pendant 5 ans.

A l'issue de cette période, elle est contactée pour lui proposer de continuer à recevoir les publications de l'Amicale contre une participation de 10,00 € par an. Si elle ne souhaite pas conserver le lien avec l'amicale, nous procédons à sa radiation du listing de l'Amicale.

Fiche réponse

Avant de terminer cette présentation, je vais aborder la problématique de la fiche réponse.

Comme vous le savez, nous nous réunissons en principe une fois par an à l'occasion de grandes festivités organisées par le régiment, auxquelles se joint l'Amicale.

Les années impaires, pour la passation de commandement du Chef de corps, les années paires, pour la Saint-michel. A cet effet, vous recevez le programme prévisionnel ainsi que la fiche réponse, à nous retourner.

L'exploitation de cette fiche réponse est minutieuse et prend du temps. Nous sommes également tributaires des services du régiment qui ont besoins, suffisamment tôt, des effectifs accueillis pour organiser la restauration ou tout simplement l'identification pour l'accès au quartier. De plus, nous profitons des renseignements demandés pour mettre à jour le fichier de l'Amicale.

C'est pourquoi, nous vous demandons (le trésorier et moi), de nous retourner cette fiche **ENTIÈREMENT RENSEIGNÉE** (afin que l'on ne passe pas du temps à jouer au détective), et surtout, dans le délai mentionné par la **DATE LIMITE D'INSCRIPTION**.

Le secrétaire général reprend la parole.

Concernant la gestion des effectifs vous comprenez qu'il nous semble important de souligner l'effort que chacun doit faire pour honorer en temps ses redevances. Pour vous aider à ne pas oublier je propose :

- d'adresser une lettre de rappel à tous les retardataires de plus de trois ans et un mail à tous les autres ;
- d'encourager chacun à faire une demande de virement automatique à sa banque ;
- d'adresser un reçu (qui n'est pas un reçu fiscal) avec la vignette correspondante à chaque régularisation de cotisation automatique ou payée en espèces.

Enfin, je voudrais souligner la lente érosion de nos effectifs depuis 5 ou 6 ans et notre difficulté à renouveler nos adhérents. Je ne me risquerais pas à en définir les causes, vraisemblablement multiples, mais je suis convaincu que nous pouvons endiguer ce phénomène en étant plus attractif et visible par ceux que nous rencontrons ici ou ailleurs. Le bureau s'emploie activement dans ce domaine, mais son action a besoin d'être relayée partout.

C'est pourquoi que je voudrais terminer mon intervention en évoquant le rôle et l'importance des responsables de zone. Dans le dernier Allo Ancre, le n°9, Jean PIEROTTI détaillait cette mission et listait nos correspondants territoriaux.

Nous souhaitons que cette responsabilité soit reconnue et identifiée par tous pour pouvoir, par exemple, rassembler les amicalistes à l'occasion d'un événement local, d'un enterrement ou plus simplement d'un soutien moral à un camarade en difficulté.

Nous avons besoin de communiquer avec vous plus régulièrement. Faites nous parvenir vos souhaits, les reportages sur vos rassemblements ou interventions. De notre côté, il est envisagé de vous aider en vous dédommageant de vos frais de déplacement.

Enfin je voudrais remercier publiquement et globalement l'ensemble des volontaires œuvrant au sein du bureau.

Sans eux rien ne serait fait et avec eux tout est possible.

Qu'ils me rejoignent sur l'estrade...

Après une rapide présentation des différents responsables de fonction, le Président reprend la parole pour remercier les volontaires bénévoles du bureau et en particulier Claude ROSKAM qui met ses compétences au service de la fonction mémoire et de la sonorisation de nos rassemblements bien qu'il ait subi une lourde intervention chirurgicale l'an passé.

Puis le Président remet officiellement le diplôme de Porte-drapeau à Jean Pierre SCHICKLER qui depuis plus de 20 ans assure ce service avec l'emblème de l'Amicale aux cérémonies auxquelles elle participe.

Après une courte pause le colonel DANIGO, chef de corps du 8, vient remercier l'Amicale de son soutien pendant son temps de commandement, puis le colonel DEBRAY, futur chef de corps, se présente à l'assemblée en l'assurant de sa volonté à prolonger l'action de ses prédécesseurs en matière de coopération avec l'Amicale.

La parole est donnée à Gérard LABADENS qui va nous parler de la solidarité.

Intervention de Gérard LABADENS.

LA SOLIDARITE au sein de l'Amicale du 8 et 7.

Je vais aborder tout d'abord la phase DETECTION, ensuite le CONTACT, l'ACTION-SOUTIEN, le SUIVI-REINSERTION et enfin l'EMPLOI de proximité.

Cette solidarité s'effectue pour la plus part des cas, vers la génération des paras qui ont servi le « 8 » dans les années de mise en place de la professionnalisation, c'est-à-dire 1970, 80, 90 et qui ont effectué 3, 5 ou 7 années de service. Le profil type est un ex para du 8, marié ou vivant en concubinage, avec ou sans enfant et dont le couple se sépare.

"lâché" ou tout simplement "remercié" par son conjoint, il se réfugie dans le Tarn, contactant des unions faciles, sans aucun métier ou diplôme dans le sac.

Dans **la détection** de l'Amicaliste ou du para ayant servi le « 8 », de la veuve ou de ses enfants, deux cas se présentent, **les connus** ou ceux qui sont listés dans les associations ou amicales, et **les autres**, les plus nombreux, les plus discrets et les plus en difficultés qu'il faut découvrir en étant attentif aux informations relayées par le réseau des "anciens".

Le contact : l'approche est souvent délicate, elle nécessite une certaine diplomatie et confidentialité. Dans d'autres cas, il est trop tard, on apprend tardivement le décès, l'acte auto-agressif, la misère, le dossier de surendettement et parfois l'incarcération en maison d'arrêt.

L'action-soutien s'organise très souvent par un secours ponctuel et rapide, (en accord et en transparence avec le Président et le secrétaire général de l'Amicale), de l'Entraide-Para, de la fédération André Maginot, de l'ONAC ou du montage d'un dossier social. Pour un décès du Para, on met en contact, on accompagne la famille vers les assistantes sociale du Régiment ou des villes avoisinantes afin d'effectuer les modalités administratives ou dossier de réinsertion.

Un suivi s'impose, car l'apport financier rapide et ponctuel n'assainie pas les problèmes familiaux. On doit suivre, rester en relation par plusieurs visites. L'orientation de vie, une remise en question en douceur, un conseil restent très appréciés des familles ou du para en détresse.

L'emploi proximité. C'est au cours de cette phase qu'un rapprochement avec les bureaux de l'Amicale est souhaitable. La fonction **réinsertion** peut rechercher et proposer un **emploi** de proximité qui ne demande pas trop de mobilité ou de longs trajets à effectuer pour aller travailler. De nombreuses difficultés dues à l'âge et au manque de diplôme doivent cependant être surmontées pour stabiliser ces situations problématiques.

J'insiste sur le fait, qu'il y a une forte injustice de la part de nos anciens chefs et de la République qui, à cette époque se sont servi sans compter et de façon autoritaire de ces jeunes engagés naïfs, simples, manœuvrables, mal instruits et d'un faible potentiel intellectuel en les abandonnant sur le chemin de la vie et dans le civil en fin de contrat, sans armes pour se battre dans la nouvelle mission qui les attendait. On se doit de rattraper ces lacunes graves, les regarder en face, s'en souvenir, et **agir**.

LA SOLIDARITE EST L'AFFAIRE DE TOUS.

Heureusement, aujourd'hui, les règles ont changé. Les jeunes engagés ont un profil plus performant, le statut des engagés a évolué, les services sociaux plus impliqués que dans le passé. Pour s'en convaincre ou s'en rendre vraiment compte, il suffit simplement d'assister à une incorporation de jeunes, de les voir en formation au CFIM, ou de les côtoyer au sein du Régiment. Les **progrès sont énormes**: les chefs plus attentifs, compétents et responsables, les épouses et les familles plus sereines.

TANT MIEUX.....

A 18h30 notre Président reprend la parole pour conclure et clore la 41^{ème} assemblée générale de l'Amicale.

Les temps changent...

... Les hommes passent...

... L'esprit demeure.